

Charte éthique du C.D.S.E.A.

Le C.D.S.E.A. réaffirme les principes qui guident et encadrent les actions individuelles et collectives des professionnels, intervenants et bénévoles au sein de l'Association. Dans son quotidien, chacun s'engage au plus grand respect de ces conduites à l'égard des personnes accompagnées, des collègues de travail et de l'institution.

C

Compréhension

Adopter une attitude d'écoute et de compréhension des personnes accompagnées, des familles et des collègues de travail.



Chacun s'engage à comprendre l'autre (personne accompagnée, famille, collègue, hiérarchie, partenaires) en développant ses propres capacités d'écoute, ses connaissances et sa communication verbale non violente.

D

Droits des personnes

Respecter et faire respecter les droits des personnes accompagnées : droits fondamentaux (prérogatives de tout être humain) et droits spécifiques aux personnes accompagnées (droit de participer aux décisions les concernant, droit au respect de l'intimité...).



Chaque professionnel connaît les droits des personnes et les met en œuvre dans le cadre de ses pratiques quotidiennes et des outils de la loi 2002-02.

S

Solidarité

Être solidaire et se positionner en soutien auprès des personnes accompagnées et de leur famille. Solidarité et soutien également au sein du collectif de travail et dans l'institution.



Chacun s'engage dans une attitude de soutien, sans faire à la place mais avec la personne accompagnée. Chacun préserve le collectif de travail et l'institution en soutenant les collègues, mais aussi les décisions et les actions prises collectivement ou portées par l'institution.

E

Empathie

Développer un sens aigu de l'empathie à l'égard des personnes accompagnées, des familles et des collègues de travail



Chacun est en mesure de se mettre à la place de l'autre pour comprendre de son point de vue ses sentiments et ses émotions.

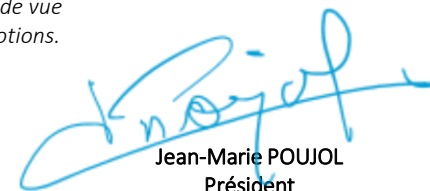
A

Ajustement

Adapter l'accueil et l'accompagnement à chaque situation rencontrée. Adapter sa posture professionnelle à son environnement de travail. Être force de propositions pour faire évoluer les pratiques et l'offre de service au C.D.S.E.A.



Chacun s'engage à évaluer régulièrement la situation singulière des personnes accompagnées et à adapter le projet personnalisé en conséquence. Chacun s'ajuste au sein du collectif de travail pour soutenir le projet d'établissement/service et participer à son évolution.



Jean-Marie POUJOL
Président